



COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale du Conseil Communautaire

Séance du 09 JUIN 2011

Date de convocation : le 31 Mai 2011

Nombre de délégués en exercice : 51

Nombre de présents : 46

Nombre de votants : 46

Secrétaire de séance : Mme BARBE Florence

Étaient présents :

M. Jean-Mary BOISNIER, Président (DT Le Gicq), M. VILLENEUVE Alain, 1er Vice Président (DT La Villedieu), M. GUILLOTEAU Michel, 2ème Vice Président (DT Nuailly s/ Btne)

Mesdames et Messieurs les Délégués :

M. COLLIN Jean-Mary (DT Aulnay), M. CHEDOUTEAUD Stéphane (DT Aulnay), M. MICHEL Henri (DT Aulnay), M. BERNARD Patrick (DT Aulnay), DUGUY Jean-Luc (DT Blanzay s/ Btne), Mme MENENTEAU Monique (DT Blanzay s/ Btne), M. RICHARD Joël (DT Cherbonnières), M. VETEAU Jean-Michel (DS Cherbonnières), M. PROTTEAU Jean-Louis (DT Chives), M. JOUSSE André (DT Chives), M. PANIER Jean-François (DT Contré), M. SERVANT Jean-Claude (DT Contré), M. GAUTIER Jean-Michel (DT Dampierre), Mme GUERET Françoise (DT Les Eduts), M. BROSSARD Thierry (DT Les Eduts), M. BARON Cédric (DT Fontaine-Chalendray), M. BOREL Didier (DT Fontaine-Chalendray), M. CHAMPENOIS Jacques (DT Loiré s/ Nie), M. BOUCARD Christian (DS Loiré S/ Nie), M. AUBANEL Alexandre (DT Néré), M. BENOIST Gilles (DT Néré), M. POMMIER Jean (DT Nuailly s/ Btne), Mme TACHE Ornella (DT Paillé), M. BOUILLON Patrick (DS Paillé), Mme GEOFFROY Sylvette (DT Romazières), Mme CARSOULLE France (DT St Georges de Long.), Mme LIRAUD Béatrice (DT St Georges de Long.), M. BOULBES Jean-Louis (DT St Mandé s/ Brédoire), M. TRICARD Thierry (DT St Martin de Juillers), M. DUPAS Hubert (DT St Martin de Juillers), M. GENEAU Claude (DT St Pierre de Juillers), Mme BAILLARGUET Louise (DS St Pierre Juillers), Mme CHAUNUX Hélène (DT Saleignes), M. TACHERON Johnny (DT Saleignes), M. COUSSON Roger (DT Seigné), Mme GALLIET Marie-Noëlle (DS Seigné), Mme BOURDET Annick (DT La Villedieu), M. ARDOUIN Bernard (DT Villemorin), M. FONTAN Francis (DS Villemorin), M. BEGEON Claude (DT Villiers-Couture), Mme BARBE Florence (DT Villiers-Couture), Mme OUTREQUIN-FRAIGNEAU Hélène (DT Vinax), Mme CHEVALIER Guillemette (DT Vinax)

Étaient excusés : M. PINEAU Patrick (DT Cherbonnières), Mme GRATADOUX Marie-Thérèse (DT Dampierre), Mme PEROCHON Annie (DT St Mandé s/ Brédoire), M. FOUCHER Patrice (DT Villemorin),

Étaient absents : M. CHOLLET Laurent (DT Le Gicq), M. HENRI Jean-Michel (DT Loiré s/ Nie), Mme MORIN Brigitte (DT Néré), M. BONNEAU Gérard (DT Paillé), BOUHIER Philippe (DT Romazières), M. PINEAU François (DT St Pierre de Juillers) M. MERCIER Alain (DT Seigné),
Assistaient : M. BRUNET Bernard (DS Blanzay s/Btne), M. DURAND Bruno (DS Saleignes), M. PERNOT Gaël (DS Vinax), Mme SYLVANO Claudine (Correspondante Sud-Ouest), Mme BECHET Danielle (Correspondante Hebdo), M. BREGOWY Philippe (Correspondant Echo des Arenes), M. LECOUFFE Alain (Gendarmerie Nationale).

1 - Présentation du SCOT par le Pays des Vals de Saintonge

Les techniciens du pays présentent à l'assemblée les travaux réalisés pour le SCOT.

Ils rappellent les trois objectifs du SCOT déterminés par la délibération du 14/02/2008 :

- ↳ développer les facteurs d'attractivité et de compétitivité du territoire
- ↳ diffuser le développement de manière cohérente et solidaire
- ↳ Préserver l'identité du Pays et son cadre de vie.

Les enjeux du territoire pour 2025 validés par les différentes commissions ont été regroupés autour des trois objectifs fondateurs du SCOT rappelés ci-dessus.

Chaque commune a été destinataire du CD de présentation du SCOT;

2 – Élection d'un Vice-Président

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que M. GUILLOTEAU, 2ème vice-président a transmis sa démission à Monsieur le Préfet mais à ce jour il n'a pas de réponse. Il propose donc à l'assemblée communautaire d'élire un troisième Vice-Président, dans l'attente de l'acceptation de la démission du 2ème Vice-président, le Conseil Communautaire accepte la proposition du Président à l'unanimité.

ELECTION DU 3ème VICE-PRESIDENT

Monsieur BOISNIER Jean-Mary, Président fait lecture des dispositions de l'élection et fait appel à candidature :

Candidat :

- CHAMPENOIS Jacques

Ont obtenu :

- | | |
|----------------------|---------|
| – CHAMPENOIS Jacques | 34 voix |
| – COLLIN Jean-Mary | 1 voix |

Monsieur CHAMPENOIS Jacques ayant obtenu la majorité absolue a été élu 3ème Vice-Président et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

3 – Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) : Avis du Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire, à la majorité, émet un avis défavorable au Schéma départemental de coopération Intercommunal présenté par Monsieur le Préfet le 06 Mai dernier,

4 – Demande exonération Taxe Foncière

Après délibération, le Conseil Communautaire, à la majorité, décide :

- d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties :

Les hôtels pour les locaux affectés exclusivement à une activité d'hébergement; à compter du 1er Janvier 2012.

- Autorise le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire ;

5 - Convention de mission renforcée avec le CAUE 17 (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) – Autorisation Signature

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Accepte la convention de mission renforcée avec le CAUE 17
- Autorise le Président à signer la dite convention.

Les crédits sont prévus au budget unique 2011

6 - Programme Local de l'habitat : Arrêt du projet PLH de la Communauté de Communes du

canton d'AULNAY de SAINTONGE

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- l'arrêt du projet PLH de la Communauté de Communes du canton d'AULNAY de SAINTONGE

- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à cette action,
-

7 - Rapport d'activités 2010 du SMICTOM Vals d'Aunis : Audition en séance publique –

Observations

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, n'émet aucune observation sur le rapport d'activités 2010 du SMICTOM Vals d'Aunis.

8 - délégation des attributions du Conseil Communautaire au Président

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

– de déléguer au Président les attributions suivantes :

- ↳ de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 10 000 € ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- ↳ De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- ↳ De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le Conseil Communautaire soit limité à 300 000 € ;
- ↳ De procéder, dans les limites fixées au budget, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus au budget et de passer à cet effet les actes nécessaires
- ↳ De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 5 000 €
- ↳ De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;
- ↳ D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- ↳ De signer les contrats et conventions engageant des sommes inférieures à 5 000 € ;

9 - Séjour à la neige de Février 2011 : Participation de l'association « Centre de Loisirs »

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte la participation de l'association « Centre de Loisirs » pour la somme de 2310,00 €

10 - Convention de Prestation de Service avec la MSA – Autorisation de signature

La mutualité Sociale Agricole s'engage à participer financièrement aux frais de fonctionnement de l'établissement, pour la partie accueil périscolaire (accueil du matin et du soir uniquement, hors mercredi et vacances scolaires), sous forme de Prestation de services.

La prestation de service est attribuée à la structure pour chaque enfant des familles ressortissantes du régime agricole, accueilli dans l'établissement

Après délibération, le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer la convention de prestation de service avec la MSA

11 - Avenant de prolongation N° 2010-1 à la convention « Enfance et Jeunesse » N° 2007-513 - Autorisation signature

Cette convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service enfance et jeunesse (Psej) pour la période du 1er juillet 2006 au 30 Juin 2010.

Le présent avenant prolonge la durée de la convention mentionnée ci dessus et extrapole en année civile entière les données d'activités et financières figurant dans cette convention avant le présent avenant pour la partie de la dernière année civile couverte par cette convention (1er Juillet 2010 au 31 décembre 2010).

Après délibération, le Conseil Communautaire, décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer l'avenant N° 2010-1 à la convention « Enfance et Jeunesse » N° 2007-513 avec la CAF.

12 - Contrat de support et services des logiciels « Loisirs et accueils » et matériel de pointage – autorisation signature

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer le contrat de support et services des logiciels “Loisirs et accueils” et du matériel de pointage prenant effet au 01/05/2011 pour un an et pour la somme de 325,00 € HT;

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011.

13- Convention d'assistance Télé-Formation pour les logiciels « Loisirs et Accueils » - Autorisation signature

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer la convention avec DEFI-INFORMATIQUE pour un an, prenant effet le 01/05/2011 pour la somme de 190 € HT;

Les crédits sont prévus au budget 2011.

14 - Tarifs accueil de Loisirs sans hébergement

Après délibération, le Conseil Communautaire, décide, à l'unanimité, de maintenir à compter du 01 Juillet 2011 les tarifs de l'accueil de loisirs de 2010.

15 - Revalorisation de la rémunération des animateurs

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- de fixer la rémunération des animateurs à compter du 1er Juillet 2011 selon le tableau ci-dessous
- de faire appel à des jeunes pour le fonctionnement de l'accueil de Loisirs sans hébergement.

	2010	2010	2011	2011
	Aulnay centre	Aulnay camp	Aulnay centre	Aulnay camp
	Au forfait	Au forfait	Au forfait	Au forfait
Aide Animateurs	29,50 €	44,25 €	31,00 €	45,75 €
Stagiaires Bafa	36,50 €	54,75 €	38,00 €	56,25 €
Titulaire BAFA	36,50 €	54,75 €	38,00 €	56,25 €
Directeur adjoint	41,50 €	62,25 €	43,00 €	63,75 €
Directeur	44,25 €		45,75 €	

16 - Animations Été 2011 – Autorisation signature contrat réservation et convention de séjour

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer les contrats de réservation et les conventions pour les trois séjours décrits ci-dessous.

1 – Séjour du 4 au 8 Juillet à l'atelier Gite de SAUGNAC (Équipement du parc National Régional des landes de Gascogne) en GESTION LIBRE CAMPING CAMP ITINERANT avec activités Canoë Kayak pour le montant de 1328 €

2 – Séjour du 05 au 06 Juillet au Camping de groupe TESTAROUMAN à PISSOS (Landes) pour 12 adolescents et 3 Adultes pour la somme de 73,80 €

3 – Séjour cirque au centre de Loisirs de Beaufief à SAINT JEAN D'ANGELY du 29 Aout au 02 septembre pour la somme de 2000 €

17 - PISCINE – Règlement de la piscine et tarif 2011

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte le règlement de la piscine et les tarifs 2011 inchangés et sans aucune modification par rapport à 2010.

18 - Convention avec l'U.S AULNAYSIENNE NATATION pur l'activité « Savoir Nager » - Autorisation signature

Après délibération, le Conseil Communautaire, décide :

- D'accepter l'atelier piscine pour les élèves de l'école primaire d'AULNAY et les enfants de l'accueil de Loisirs
- D'autoriser le Président à signer la convention jointe avec l'Union Sportive AULNAYSIENNE de Natation.

19 - Gestion de la buvette de la piscine – Choix du Candidat

Après délibération le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide:

- De confier la gestion de la piscine cantonale à l'association « Union Sportive Aulnaysienne de Natation » à compter de ce jour et pour une durée de trois ans soit jusqu'à la saison 2013
- D'autoriser le Président à signer toutes les pièces concernant cette affaire.

20 - Vote des subventions 2011

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de voter les subventions 2011 selon le tableau ci joint.

21 - Acquisition matériel nettoyage pour les écoles (Autolaveuses)

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide l'acquisition de trois autolaveuses NUMATIC TTB 3450 S pour les groupes scolaires de SAINT GEORGES de LONGUEPIERRE, NERE et SAINT PIERRE DE JUILLERS, pour la somme de 8 469,00 € HT soit 10 128,92 € TTC

Les crédits sont prévus au budget 2011.

22 - Décision Modificative N° 1

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte la décision modificative N°1

23 - Modification du régime indemnitaire

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de modifier le régime indemnitaire attribué à l'animateur et à l'OTAPS Principal comme suit :

- **Indemnité d'Administration et de technicité :**
 - ↳ Grade Animateur : coefficient 6 soit un montant mensuel de 294,35 €
 - ↳ Grade Opérateur Territorial des Activités Physiques et Sportives Principal :

Coefficient 6 soit un montant mensuel de 238,08 €
Les crédits sont prévus au budget 2011

24 - GROUPE SCOLAIRE DE NERE: Autorisation de signature d'un avenant au marché de coordonnateur sécurité

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Accepte l'avenant du Coordonnateur SPS APAVE pour la somme de 189,24 € HT
- Autorise le Président à signer toutes pièces concernant cette avenant.

Les crédits sont prévus au budget 2011

25 -PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE PAILLE: Choix du bureau d'étude pour la faisabilité économique

Après délibération, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- Accepte le rapport d'analyse proposé par la SEMDAS
- Autorise le Président à signer toutes les pièces du marché avec le bureau d'étude :
CODE (Conseil pour le Développement Économique)
pour la somme de 23 920,00 € TTC

QUESTIONS DIVERSES

↳ Monsieur le Président fait part au Conseil Communautaire de la décision du Conseil d'école de NERE concernant le nom de l'école. Ce groupe scolaire s'appellera donc : « L'école de nos villages ».

↳

La séance est levée à 22 H 00.

Affiché le 25 Août 2011

Le Président,
Jean-Mary BOISNIER